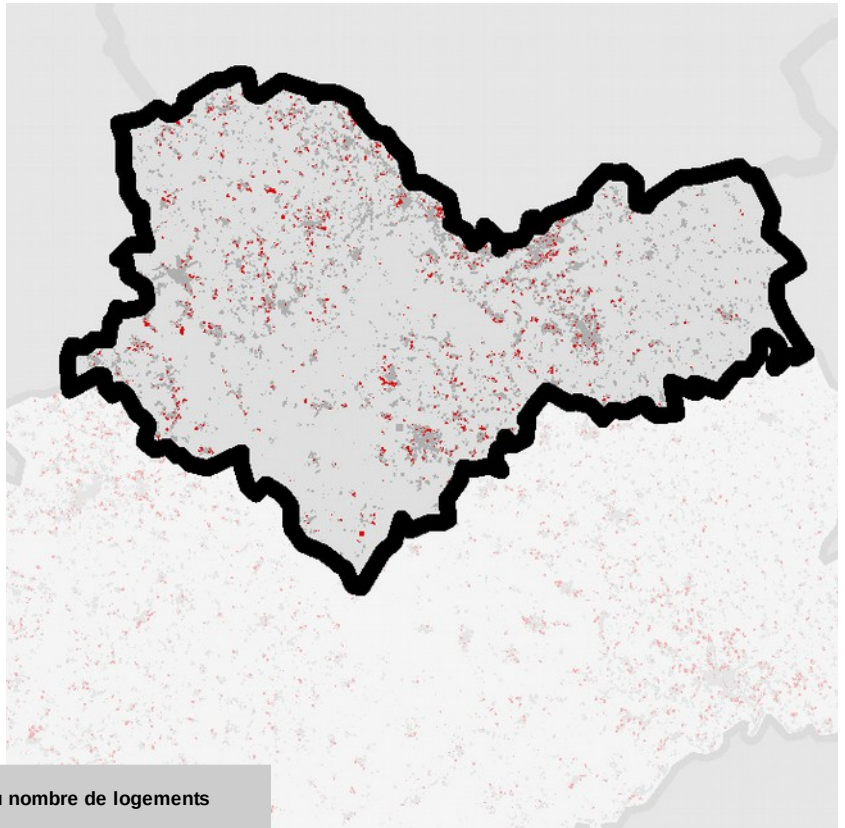


# Consommation d'espace - SCOT Pays de la Vallée de la Dordogne

## Plus de 800 hectares en 10 ans

De 2003 à 2012, la superficie du foncier urbanisé pour les logements sur le territoire du SCOT du Pays de la Vallée de la Dordogne est de 847 hectares. À titre de comparaison, c'est plus que la superficie totale de la commune de Tauriac. En valeur relative, 0,6 % de la superficie du territoire du SCOT a été consacrée à la production de logements durant cette décennie.

La répartition de cette consommation d'espace est inégale. Plus de 5 % se fait sur les communes de Gramat et Martel. Les territoires les plus éloignés du pôle urbain sont aussi ceux qui sont le mieux épargnés par le phénomène (Couzou, Lamativie, Ladirat).

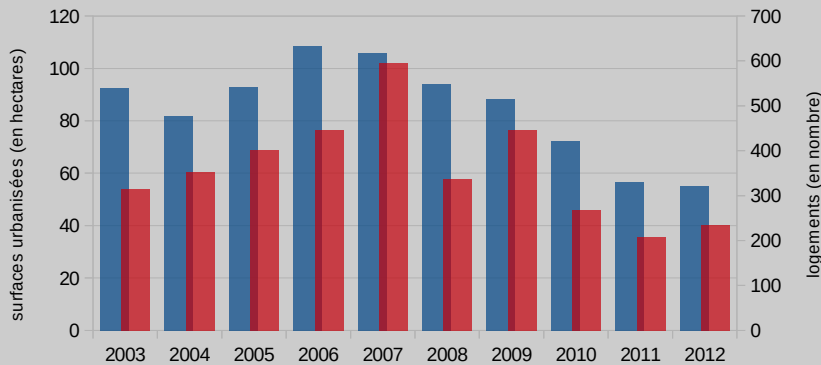


## Une diminution de la consommation foncière due à la conjoncture

Les surfaces consommées dépassaient les 100 hectares en 2006 et 2007, avant d'amorcer une diminution constante jusqu'en 2012 avec moins de 55 hectares à cette date.

Evolution des surfaces urbanisées pour les logements et du nombre de logements SCOT PVD

source : DGFIP - fichiers fonciers 2014



Surfaces urbanisées dans le Lot

source : DGFIP - fichiers fonciers 2014

■ avant 2003  
 ■ après 2003

Ce ralentissement est uniquement imputable à la baisse du nombre de logements créés, passant de près de 600 en 2007 à un peu plus de 200 en 2012.

## La consommation foncière croît 5 fois plus vite que la population

Entre 1968 et 2011, la population du territoire du SCOT du Pays de la Vallée de la Dordogne est passée de 41 à 46 milliers d'habitants, soit une augmentation de 12 %, un peu plus faible que la dynamique moyenne lotoise.

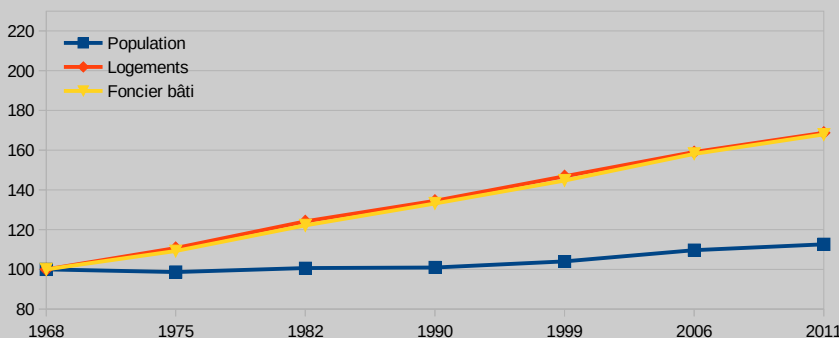
Sur la même période, le foncier mobilisé pour le logement est passé de 4 à 7 milliers d'hectares, soit une augmentation de 68 %.

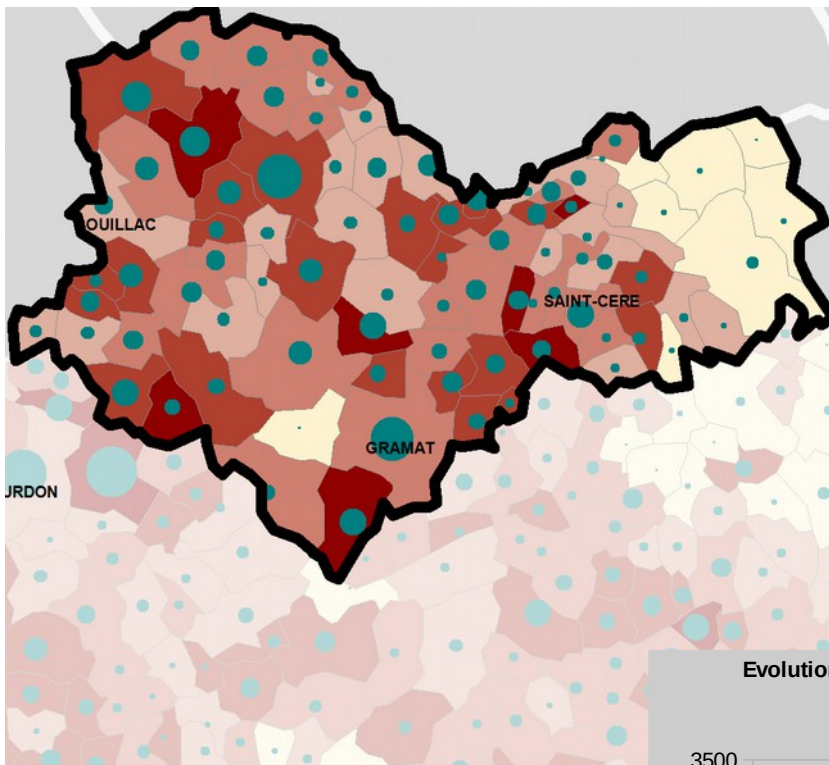
Le nombre de logements a augmenté de 69 % sur la même période.

Il en ressort que le rythme d'accroissement de la consommation foncière est le même que celui du nombre de logements (même dynamique que l'ensemble du Lot). Cela signifie que par rapport aux formes urbaines antérieures, on construit moins densément.

Evolution démographique et consommation foncière - SCOT PVD (base 100 en 1968)

source : DGFIP fichiers fonciers 2014 - INSEE RP





Part urbanisation de 2003 à 2012 / urbanisation totale  
source : DGFIP - fichiers fonciers 2014 (logements)

- plus de 25 %
- de 15 à 25 %
- de 10 à 15 %
- de 5 à 10 %
- moins de 5 %

Urbanisation (logements) de 2003 à 2012



## L'impact le plus fort

### dans les communes périurbaines

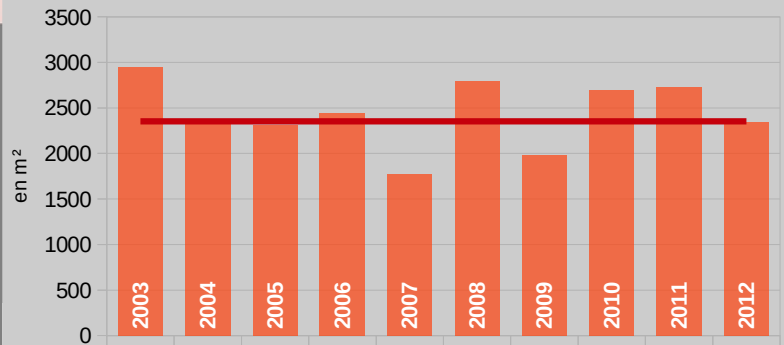
De 2003 à 2012, les surfaces mobilisées pour le logement en dix ans représentent un accroissement de 13,2 % de l'espace urbanisé dans le territoire du SCOT. La dynamique est la même que pour l'ensemble du Lot (+ 13,7 %).

Les deux communes qui ont vu leurs surfaces urbanisées augmenter le plus sur cette période sont Le Bastit (+ 58 %) et Glanes (+ 29 %). De façon plus générale, les forts accroissements concernent préférentiellement la couronne des agglomérations dessinant le territoire périurbain.

Les territoires plus éloignés sont nettement moins impactés. On y retrouve des communes comme Couzou, Lamativie et Teyssieu.

### Evolution de la surface urbanisée moyenne par logement SCOT PVD

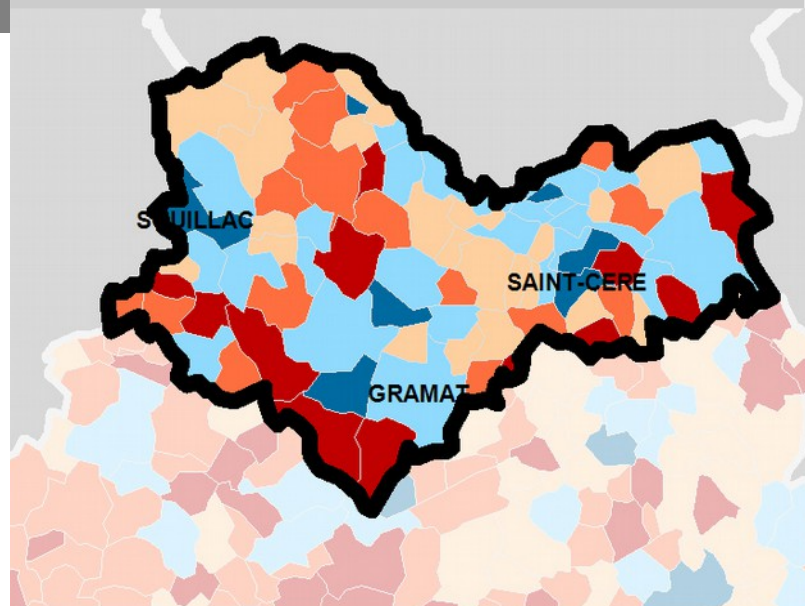
source : DGFIP - fichiers fonciers 2014



### Plus de 2 300 m² par logement et tendance à la hausse

Sur les 847 hectares mobilisés de 2003 à 2012, ont été érigés plus de 3 600 logements. L'indicateur de consommation foncière moyenne par logement s'établit donc à 2 354 m². Le milieu de la décennie est marqué par une diminution sensible de cette valeur moyenne : en 2007, elle avoisine les 1 800 m² par logement, vraisemblablement sous l'impulsion d'opérations d'habitat groupé et de collectifs. Cependant, en 2010 et 2011, les valeurs repartent à la hausse et sont proches des 2 700 m² (la valeur la plus forte dépassant les 2 900 m² par logement en 2003). La valeur pour 2012 reste dans la moyenne avec près de 2 350 m².

Les Quatre-Routes-du-Lot, Souillac, Saint-Céré, Biars-sur-Cère et Alviac sont les communes où l'on construit le plus densément. A l'opposé, des valeurs extrêmement élevées sont atteintes avec plus de 5 500 m² par logement à Le Bastit, Saint-Denis-les-Martel et Calès.



### Surface moyenne urbanisée par logement entre 2003 et 2012

source : DGFIP - fichiers fonciers 2014

- plus de 4 500 m²
- de 3 500 à 4 500 m²
- de 2 600 à 3 500 m²
- de 1 500 à 2 600 m²
- moins de 1 500 m²

Cahier réalisé par la  
Direction Départementale des Territoires du Lot

Toutes les études de la DDT46 sur  
[www.lot.gouv.fr](http://www.lot.gouv.fr)